



Paris prépare la création d'un segment obligataire en finance responsable

Soutenu par Nyse Euronext, le lancement de Microfis est prévu au dernier trimestre 2010 et répondra aux besoins des institutions de microfinance

par TAN LE QUANG

Paris veut créer une nouvelle classe d'actifs qui viendrait financer les besoins de l'économie réelle et répondre aux enjeux des besoins d'investissement en finance responsable. Hier, lors des rencontres de Paris Europlace, Nyse Euronext et Microfis ont annoncé prévoir le lancement au dernier trimestre 2010 d'un segment de marché dédié à cette thématique. Le projet vise à répondre à la demande des investisseurs en ISR.

Sous réserve de l'accord des autorités de tutelles, c'est Microfis qui jouera le rôle de marché organisé sur lequel seront cotées et négociées, non pas des actions, mais des obligations qui auront comme sous-jacents des créances sur des institutions de microfinance ou sur des entités solidaires, au sens de la loi LME.

Le statut d'émetteur potentiel s'étend aux autres acteurs de l'économie

sociale autorisés à émettre des titres obligataires, mais aussi aux véhicules collectifs agréés par l'AMF, notamment des fonds communs de titrisation. En partenariat avec la société de gestion Tikehau IM, les investissements en microfinance internationale seront structurés et gérés via un fonds commun de titrisation à compartiments qui émettront chacun une ligne

Un recours à la titrisation traditionnelle

obligataire pour chaque émetteur, tous les titres ayant la même maturité et séniorité. Autre innovation majeure, la construction de la liquidité via un mécanisme de diffusion des titres par syndication de place. La souscription minimale est, elle, fixée à 50.000 euros.

Alors que Paris Europlace a décerné à Microfis le label de son pôle de

compétitivité mondial Finance Innovation au titre du développement durable (sous réserve de l'agrément de l'Autorité de contrôle prudentiel), la présence de Nyse Euronext est précieuse dans ce projet. L'opérateur historique apportant sa garantie en termes de sécurité, de transparence des informations, de standardisation des procédures ou encore de minimisation des risques opérationnels et des coûts. Les formalités seront allégées pour les émetteurs.

Réservée d'abord aux institutionnels, cette plate-forme d'inspiration mutualiste, sera organisée en architecture ouverte. Ses actionnaires seront principalement ses utilisateurs. Côté calendrier, toujours sous réserve de l'accord de l'ACP, les premières émissions en microfinance internationale et obligations solidaires sont prévues à l'automne.